

CAZALS

C'est parti pour le compostage !

Le SYDED du Lot a signé en février 2023 deux conventions avec la commune de Cazals afin de mettre en place deux composteurs collectifs. Car la loi Anti-gaspillage du 10 février 2020 a créé une obligation de COMPOSTAGE pour tous à compter du 1^{er} janvier 2024. Quelles en sont les modalités ?

Le SYDED a été créé pour assurer le traitement des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire et à ce titre il s'engage activement dans le développement de moyens pour réduire les déchets à la source. En effet, le coût du gaspillage alimentaire dans le Lot est de 720 000 € par an. Le SYDED et le SYMICTOM du Pays de Gourdon soutiennent le développement du compostage individuel et du compostage collectif afin de diminuer la quantité de biodéchets collectés dans les ordures ménagères et de répondre à la réglementation en vigueur. L'objectif est de valoriser, sous forme de compost, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, de produits de cuisine et de restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler. Écologique et économique, ce système génère des économies substantielles pour la collectivité surtout quand on sait que le coût de traitement des déchets non valorisables s'élève à 242 € la tonne, dépense qui peut être évitée si les déchets sont traités sur place.

À partir du 1^{er} janvier 2024 le compostage devient l'affaire de tous. C'est pourquoi la commune a déjà fait installer un premier kit de compostage collectif à proximité de l'EHPAD rue de l'Arc en ciel. Un autre sera prochainement implanté près des écoles et de la crèche avec leurs 134 enfants.



Le premier composteur collectif installé à Cazals rue de l'Arc-en-ciel, le compost produit va servir pour les jardins partagés et les jardinières municipales. Luc Gétreau

Une solution pour tous

Une solution pour tous

Que les Cazalais habitent dans une maison avec jardin ou dans un appartement sans espace vert, il existe des solutions pour trier ses déchets ménagers et composter :

Dans les maisons avec jardin, composter est une technique simple qui permet de transformer les déchets d'origine végétale en engrais

naturel, comparable à l'humus. Déposer en tas les biodéchets dans un coin ombragé du jardin s'avère la technique la plus simple pour faire du compost. Elle est particulièrement adaptée pour l'herbe tondue et les tailles d'arbustes. En utilisant un composteur, le processus de transformation est accéléré et l'aspect est aussi plus esthétique qu'un tas de biodéchets à l'air libre... Il est conseillé d'installer son composteur dans un endroit ombragé pour ne pas avoir à l'humidifier en été. Les déchets de cuisine vont s'y mélanger avec des apports secs du jardin (feuilles mortes, branches fines ou broyées, herbe séchée...). Il faut aérer régulièrement le compost en utilisant une tige

aératrice ou une fourche.

Dans les bourgs et dans les quartiers, les composteurs partagés sont dimensionnés pour accueillir les biodéchets de plusieurs familles dépourvues de jardin. Leur capacité répond également aux besoins de la restauration collective : cantines, Ehpad, restaurants... En ville, ils sont généralement installés sur les espaces verts accessibles au public. Après l'installation d'un composteur partagé un animateur du Syded organise une courte initiation au compostage. Chaque foyer du secteur concerné reçoit un bio-seau de 10 l gratuit. Il permet d'apporter les déchets de cuisine au composteur.

Une personne référente est

chargée de gérer le point de compostage, en général un agent de la commune, à Cazals il s'agit de Laurent Dabertrand agent communal et de Sylvia Jouanneau, Atsem à l'école.

Pour les logements sans jardin, le lombricompostage est la solution d'appartement qui a le plus la cote. Les enfants adorent s'en occuper ! De petite taille, il peut se stocker sur un balcon (à l'ombre), dans un coin de la cuisine ou même dans une cage d'escalier. Il ne faut pas craindre que les vers s'échappent car ils détestent la lumière et préfèrent rester confinés. À l'intérieur du lombricomposteur, des vers de terre que les pêcheurs connaissent bien (Eisenia), se chargent de transformer les épluchures en engrais liquide et en compost.

En ce moment le Syded offre 30 € sur une solution de compostage en appartement !

C'est une nouveauté que le Syded a souhaité mettre en place en s'appuyant sur le réseau de distribution d'un partenaire local, Gamm Vert. Cette entreprise propose un produit à prix plancher, de qualité, fabriqué en France et garanti 15 ans : l'Éco-worms.

Le compostage, une action économique et écologique

Le compostage permet de réduire les déchets et de jeter 30 % à 50 % de déchets en moins dans sa poubelle. Ainsi, on réduit le volume de notre poubelle et elle ne sent plus mauvais. Le compost est idéal pour les plantes sur le balcon, le potager... Cela permet de jardiner à moindre frais, surtout quand on sait que les déchetteries françaises reçoivent en moyenne cent kilos par an et

par habitant de déchets verts qui pourraient être valorisés sur place. Le compostage permet de réduire notre impact sur le climat car les biodéchets en décharge produisent du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois supérieur au CO2. Le compostage local permet de réduire la pollution liée au transport des déchets, de limiter l'impact économique car le compostage peut détourner des tonnes de déchets de l'enfouissement et de l'incinération et enfin de réduire les coûts de traitement des déchets de plusieurs millions d'euros par an. Enfin le compostage valorise l'engagement citoyen. Composter, c'est penser aux générations futures en préservant l'eau et les ressources naturelles. Composter, c'est participer collectivement à un projet d'intérêt général. Composter, c'est aspirer à une société sans gaspillage, plus responsable. Composter, c'est aussi créer du lien social autour des composteurs de quartier.

Modalités d'acquisition des composteurs :

Les composteurs collectifs proposés par le SYDED comme ceux qui sont mis en place à Cazals peuvent être installés dans les bourgs, écoles, quartiers, lotissements. Le reste à charge de 100 € est financé par le SYMICTOM du Pays de Gourdon.

Les composteurs individuels sont disponibles avec un reste à charge de 20 € pour les particuliers ou les entreprises.

● Luc GÉTREAU

■ Pour toute commande, il est possible de s'adresser à madame Vatin au SYMICTOM par mail : pvatin@symictom.fr ou par tél au 05 65 21 08 01

CAZALS

Alerte aux cambriolages

Tranquille la Bouriane ? Pas tant que cela si on en juge par la recrudescence de cambriolages qui vient de s'y dérouler.

À Cazals les ateliers municipaux ont été cambriolés dans la nuit du premier week-end de novembre. Les malfaiteurs ont emporté des bidons de GNR et des bidons d'huile. La nuit suivante, ils reviennent et dans le même local, s'en prennent au matériel de l'artisan plombier Benoît Lafon lui dérobant une importante quantité de tuyaux en cuivre, matériau recherché car facile à revendre avec un profit substantiel.

Des pillages chez six habitants de Cazals

Dans la nuit du 13 au 14



Même les ateliers municipaux n'ont pas été épargnés. Luc Gétreau

novembre, ce sont de nouveau six habitants de Cazals qui ont fait les frais de ces pillages. L'un d'entre eux Henry Bourde, fleuriste et antiquaire a découvert ses garages visités et les meubles

qu'ils contenaient ont été dérobés. Une voiture, une Toyota rouge a également été volée. Christian Lavergne, agriculteur à Rouquette s'est fait subtiliser une batterie et a remarqué des

traces d'une camionnette, celle des voleurs venus en repérages devant ses bâtiments de matériel agricole. Son voisin, monsieur Rouiller, ancien maçon s'est fait dérober quant à lui toutes les batteries de ses engins de chantiers avec fils arrachés et calendres cassées. Dans la nuit du 12 au 13, c'est un camion plateau des services municipaux de la commune de Gourdon qui a été volé et toute une partie de son chargement a été retrouvée dans une décharge sauvage à Cassagnes au bord du plan d'eau. Des plaintes ont été déposées et la gendarmerie enquête. Une situation qui nous incite à alerter les habitants de nos paisibles communes à se montrer vigilants. Car les « visiteurs » sans scrupules n'ont sans doute pas l'intention de s'arrêter là.

● Luc GÉTREAU

CAZALS

L'ACA fête Noël avec les enfants

L'ACA, Association des Artisans et Commerçants de Cazals organise une kermesse de Noël à la salle des fêtes de Cazals le vendredi 1^{er} décembre à partir de 17h avec au programme des animations enfants, manège, pêche à la ligne (aux cadeaux), jouets en bois, ballons gonflés à l'hélium et l'incontournable visite du père Noël.

L'ACA offrira le chocolat chaud aux enfants et à leurs parents et vendra du pop-corn. Des tables seront installées pour une restauration sur place et pourrez consommer des hûtres, du tourin, de la tartiflette, du vin blanc et du vin chaud.

Deux chapiteaux seront dressés pour permettre à la buvette et aux jeux de se dérouler à l'abri en cas de mauvais temps. De quoi prévoir une sympathique sortie en famille. [Luc Gétreau]



Le père Noël de l'ACA attendra les enfants de Cazals dès le 1^{er} décembre. Luc Gétreau